



**SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AIRES PROTEGEES ET LA
FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE CENTRALE (SGTAPFS)**

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA ONZIEME REUNION DU SGTAPFS

Du 02 au 04 Novembre 2020

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier du Réseau de Surveillance du Commerce de la Faune et de la Flore Sauvages (TRAFFIC) et de la Coopération allemande à travers le projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, a organisé du 02 au 04 Novembre 2020 par visioconférence, la onzième réunion du Sous- Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage (SGTAPFS).

Cette réunion visait les objectifs suivants :

- d'examiner et de valider le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action sous régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF) ;
- de faire le point sur le fonctionnement de la plateforme d'échange d'information sur le trafic et le commerce illicite des produits des espèces sauvages en sigle AFRICA-TWIX ;
- de faire le point sur l'utilisation de l'outil IMET et la formation/implication des Coachs ;
- d'échanger sur les impacts de la COVID-19 sur les activités de conservation de la biodiversité dans les pays de l'espace COMIFAC ;
- d'élaborer et valider la feuille de route 2020-2021 du SGTAPFS.

Placée sous la supervision de M. Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, la réunion a été présidée par Monsieur Etienne SAMA II, Inspecteur Principal des Douanes Camerounaises et modérée par Monsieur AHMAT ABAYA ABDARAMANE, Pilote du GTBAC. Cet atelier a réuni les Directeurs en charge de la faune et/ou des aires protégées et/ou les responsables des agences nationales des parcs, des Agents en charge d'application de la loi des pays de l'espace COMIFAC suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Sao Tomé et Principe et Tchad, les représentants des Organisations sous régionales, internationales, Programmes et Projets suivants : COMIFAC, OCFSA, GIZ, Facilitation du PFBC, TRAFFIC, WCS, UICN, ECOFAC VI et Projet RIOFAC.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- Session 1 : Introduction (cérémonie d'ouverture, adoption de l'Agenda, etc.) ;

- Session 2 : Examen et validation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAPECALF;
- Session 3 : Fonctionnement de la plateforme AFRICA-TWIX ;
- Session 4 : Impacts de la COVID-19 sur la conservation ;
- Session 5 : Clôture de l'atelier.

1-CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions prononcées par les personnalités ci-après :

- Monsieur **Ahmat Abaya Abdramane**, Pilote du GTBAC ;
- Monsieur **Denis MAHONGHOL**, Directeur de TRAFFIC, Bureau Programme de l'Afrique Centrale ;
- Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Dans ses considérations préliminaires, M. Ahmat Abaya Abdramane, Pilote du GTBAC, s'est réjoui de l'organisation de cette onzième réunion du SGTAPFS par visioconférence et a exprimé sa gratitude au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, aux partenaires qui ont appuyé l'organisation logistique de cette réunion (TRAFFIC et GIZ) et aux participants pour avoir répondu favorablement à l'invitation malgré le délai très court. Poursuivant son propos, il a souligné que cette réunion se tient dans un contexte où la communauté internationale prépare le cadre stratégique post 2020 de la biodiversité. Avant de clore son intervention, il a exhorté les participants à contribuer activement aux échanges et souhaité plein succès aux travaux.

Le deuxième intervenant, M. Denis MAHONGHOL, Directeur de TRAFFIC, Bureau Programme de l'Afrique Centrale, a salué cette initiative de la COMIFAC d'organiser la onzième réunion du SGTAPFS par visioconférence compte tenu de la situation actuelle marquée par la Pandémie de la COVID-19. Il a souligné que TRAFFIC a signé un Mémoire d'Entente avec la COMIFAC pour un appui dans les domaines d'intérêts communs, mais aussi et surtout pour la mise en œuvre efficace de la plateforme AFRICA-TWIX. Poursuivant son propos, il a relevé l'importance de cette rencontre virtuelle qui permettra de valider le rapport d'évaluation du PAPECALF conformément à

l'une des recommandations de la dixième réunion du SGTAPFS tenue à Kigali en novembre 2019. Il a aussi souligné que cette réunion devrait permettre de faire le point sur l'état d'utilisation de la plateforme d'échange d'information sur le commerce illicite et le trafic des produits des espèces sauvages (AFRICA-TWIX) par les pays. Il a réaffirmé la disponibilité de TRAFFIC à continuer à soutenir la COMIFAC et ses pays membres dans toutes les initiatives visant la conservation de la biodiversité.

Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Raymond NDOMBA NGOYE, a remercié tous les participants pour avoir répondu favorablement à l'invitation de la COMIFAC tout en leur souhaitant la bienvenue à cet atelier. Il a exprimé sa profonde gratitude et sa reconnaissance aux partenaires qui ont contribué à l'organisation de cet atelier. Il s'agit de GIZ et TRAFFIC. Il a aussi rappelé que ce 11^{ème} atelier du SGTAPFS se tient dans un contexte marqué par la mobilisation de la communauté internationale pour faire face à la pandémie de la COVID-19 qui a paralysé l'économie Mondiale. Les pays membres de la COMIFAC tout comme de nombreux pays dans le monde ont pris plusieurs mesures entre autres, la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes, etc. Toutes ces mesures rendent l'organisation des réunions sous régionales très difficile voire même impossible dans certains cas.

Après avoir rappelé les objectifs de l'atelier, il a insisté sur les défis qui doivent être relevés par la Sous-Région pour assurer la conservation de la biodiversité. Malgré ce contexte difficile avec la COVID-19, il n'est pas question de baisser les bras au risque de rendre la situation encore plus difficile car la perturbation des habitats des animaux sauvages est un facteur favorable à la propagation des maladies émergentes telle que la COVID-19.

Il a achevé son propos en exhortant les participants à examiner avec diligence et professionnalisme les différents points inscrits à l'ordre du jour et a déclaré ouverte la réunion.

2- DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau, la présentation des objectifs et la présentation des participants. Ces différents points ont été animés par M. Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

Le bureau mis en place se compose ainsi qu'il suit:

- Président: M. **Etienne SAMA II, Inspecteur Principal des Douanes** Cameroun;
- Vice-président: M. **Paco BOCKANDZA**, Directeur Général de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées du Congo ;
- Rapporteur: M. **Jonas NEKEMA**, Chef de Service des Inventaires et Aménagements de la Faune RCA.
- Secrétariat : M. **Chouaïbou NCHOUTPOUEN**, Expert Biodiversité de la COMIFAC.

Après la mise en place du bureau, M. Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS a fait un rappel des objectifs et des résultats attendus de cette réunion sur la base des éléments consignés dans les termes de référence. S'en ai suivi la présentation et l'adoption de l'agenda de la réunion par l'ensemble des participants sans amendements.

Cette session introductive a été clôturée par une brève présentation du SGTAPFS et l'état de la mise en œuvre des recommandations de sa dixième réunion par M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN.

Sessions 2 : Examen et validation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAPECAF

Les participants ont suivi deux présentations portant sur le rapport d'évaluation du PAPECALF et le projet de la Matrice du cadre Logique de PAPECALF révisé. Ces présentations ont été faites respectivement par M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Expert biodiversité de la COMIFAC et M. Luc Evouna Embolo, Coordonnateur Technique de la plateforme AFRICA-TWIX de TRAFFIC.

- S'agissant du rapport d'évaluation du PAPECALF, l'orateur a rappelé l'objectif et le contexte de cette évaluation, la méthodologie, la structuration du rapport qui comporte les questions d'évaluation à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité et l'impact du PAPECALF, les valeurs ajouter pour la COMIFAC, conclusion et recommandations. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de ce plan d'action a été jugée satisfaisante malgré certaines lacunes qui ont été observées dans son exécution.

Après l'examen de ce rapport les pays l'ont adopté sans amendement.

Pour ce qui est du projet de la Matrice du cadre logique du PAPECALF révisé, M Luc EVOUNA a présenté les objectifs et les actions par objectif qui ont été proposées par le consultant. Les participants ont recommandé d'envoyer ce draft à tous les acteurs pour enrichissement. La date butoir pour réceptionner les contributions a été fixée au 5 décembre 2020.

Session 3 : Fonctionnement de la plateforme AFRICA-TWIX

- Monsieur **Luc EVOUNA Embolo (TRAFFIC)** a tour à tour rappelé le contexte de la mise en place de cette plateforme, donné la signification de son acronyme, présenté ses membres, ses réalisations et les difficultés rencontrées dans l'utilisation de cette plateforme. L'on a retenu qu'il s'agit d'un outil pour faciliter l'échange d'information et la coopération sous régionale entre les responsables en charge de l'application de la loi et les Organes de Gestion CITES. A ce jour, 8 pays de l'espace COMIFAC ont adhéré à cette Plateforme à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la RDC, le Rwanda et le Tchad. Elle est constituée de deux composantes : la liste de diffusion qui compte 212 agents connectés et le Site Web avec de 456 données générées. Avant de terminer, il a présenté les progrès, résultats et perspectives et l'état de la mise en œuvre de la plateforme AFRICA-TWIX. En réagissant après cette présentation, les représentants de la Guinée équatoriale et de Sao Tome et Principe ont manifesté leurs intérêts à adhérer à la plateforme. Il leur a été demandé d'adresser une lettre de demande d'adhésion à la COMIFAC pour rendre cela effectif.

Session 4 : Outil IMET

Cette session a été ponctuée par une présentation faite par Mme **Florence PALLA** et M. **Donald DJOSSI** respectivement Coordonnatrice et Expert Technique du Projet RIOFAC. Dans cette communication, ils ont fait un rappel du contexte de l'outil IMET et ses objectifs, présenté l'état des lieux de l'utilisation de l'IMET dans les pays de l'espace COMIFAC, la visualisation par un système d'aide à la décision et les perspectives et présenté les grandes étapes pour la suite. Ils ont souligné que la langue est une des barrières qui ne permet pas pour l'instant le déploiement de l'outil en Guinée Equatoriale et à Sao Tomé et Principe. Toutefois ils ont mentionné que les dispositions sont prises pour la traduction en espagnol et en portugais. Ils ont

également fait des rapports de l'efficacité gestion élaborés au Congo, au Gabon et au niveau régional.

Pour la préparation de la prochaine campagne IMET, ils ont souhaité que les DFAP et les DGAFAP procèdent le plus rapidement à la désignation des sites, l'élaboration du budget et du calendrier.

Session 5 : Impacts de la COVID-19 sur les activités de conservation

Cette session modérée par Dr. Ibrahim LINJOUOM, Secrétaire Permanent de l'OCFSA a été ponctuée par les échanges sur les impacts de la COVID-19 et l'élaboration de la feuille de route 2020-2021 du SGTAPFS.

- S'agissant des échanges sur les impacts de la COVID-19, il a été question d'un brainstorming sur les impacts de la COVID-19 sur les activités de conservation de la biodiversité dans les pays de l'espace COMIFAC. Les représentants des Etats, des organisations sous-régionales et internationales ont pris la parole tour à tour pour faire le point sur les impacts Pour ce faire le point sur les impacts de la COVID-19 sur leurs activités, les mesures d'adaptation qui ont été prises et les perspectives. Il est ressorti de ces échanges qu'au niveau des Etats, on a observé : (i) une accentuation des activités de braconnage, (ii) une réduction du nombre de personnel des Aires Protégées, (iii) une réduction de nombre des touristes, (iv) une baisse de recettes touristiques, etc. Les pays envisagent de renforcer les activités de sensibilisation de la population sur le braconnage et l'augmentation progressive du nombre de personnel des Aires protégées. Les organisations sous-régionales et internationales ont souligné les difficultés pour la tenue des réunions sous-régionales et pour la mise en œuvre leurs PTA. Les représentants de ces organisations ont aussi relevé que cette pandémie a touché sévèrement l'économie des Etats et par conséquent, la mobilisation des ressources pour ses institutions a été très difficile voire impossible dans certains cas. Comme mesures d'adaptation, ils ont opté pour le télétravail et l'organisation des visioconférences.

- S'agissant de l'élaboration et validation de la feuille de route du SGTAPFS, M. Chouaibou NCHOUTPOUEN, a présenté un draft de cette feuille de route. Après quelques observations les participants l'ont validé sous réserve des éventuelles contributions qu'ils pourront faire après la diffusion du draft.

3. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Résolutions

Le SGTAPFS-11:

- adopte le rapport d'évaluation du PAPECALF;
- adopte sous réserve de la prise en compte d'autres activités, la feuille de route pour l'année 2021 du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage (SGTAPFS).

3.2. Recommandations

Le SGTAPFS 11 recommande :

A la COMIFAC de:

- transmettre le rapport de l'étude sur l'efficacité de gestion ainsi que le rapport de l'étude sur la gouvernance des données OFAC aux pays ;
- transmettre la Matrice du cadre logique du PAPECALF révisé aux différents acteurs afin de recueillir leurs contributions.

Aux pays de:

- transmettre leurs contributions sur le draft de la Matrice du cadre logique du PAPECALF avant le 05 décembre 2020;
- transmettre leurs contributions sur la feuille de route 2021 du SGTAPFS avant le 15 Novembre 2020 ;
- désigner dans un bref délai les Aires Protégées qui feront l'objet des prochaines évaluations par l'outil IMET.

Fait par visioconférence, le 04 Novembre 2020

**Pour les Participants
Le Rapporteur**